

Coopération régionale dans les domaines du tourisme et du transport aérien
Réunion des ministres en charge du tourisme des pays membres de la COI

MOCA, ce 12 novembre 2012

**Discours de M. Jean Claude de l'Estrac,
Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien**

Monsieur le Président du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,
Monsieur le Président du Conseil Régional de La Réunion, Chef de délégation,
Messieurs les Ministres de l'Union des Comores, de la République de Madagascar,
de Maurice et des Seychelles,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Vice-président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les Officiers permanents de liaison
Distingués invités.

Je voudrais, tout d'abord, au nom de la Commission de l'océan Indien, au nom de tous les participants, remercier le Président du Conseil Régional pour la qualité de son accueil chaleureux, la chaleur de l'hospitalité, les attentions dont vous avez fait montre et l'excellente organisation de cette conférence en ce beau site.

Les ministres du Tourisme des pays membres de la Commission de l'océan Indien sont réunis, à St. Denis, dans un but précis : ils se proposent de chercher les moyens d'accroître la coopération en matière de promotion du tourisme dans l'Indianocéanie de manière à ce qu'elle profite à l'ensemble de la région et à chaque pays individuellement. Il s'agit d'une stratégie visant à l'amélioration de la visibilité

de la zone, de la facilitation de son accessibilité et de la recherche d'une synergie promotionnelle.

L'enjeu de cette coopération mérite d'être souligné : pour l'essentiel il est question de donner à l'Indianocéanie une voix collective qui apporte une valeur ajoutée indéniable aux efforts déjà déployés, par chacun de nos pays membres, dans les marchés touristiques où ils sont présents, et sur de nouveaux marchés qu'ils se proposent d'explorer. Le résultat attendu est une augmentation du nombre de visiteurs sur l'ensemble de la région, présentée comme une zone à multiple destinations. Cette stratégie de promotion vise à s'appuyer sur les riches complémentarités naturelles et culturelles de l'offre touristique régionale. C'est une approche collaborative qui offre la possibilité d'un *branding* capable de soutenir la compétition internationale d'une manière qui soit professionnelle et efficace.

La compétition est rude et ne nous trompons pas ; il est peut-être hasardeux de mettre sur le compte de la crise dans la zone euro, la seule explication ou ralentissement de la croissance dans notre région. Le tourisme mondial est en expansion. Il a été de 4,6% en 2011, on prévoit 5,4% en 2012.

Malgré l'intérêt manifeste de la stratégie globale, nous n'ignorons pas à la COI que sa mise en œuvre peut se heurter à des difficultés qui tiennent à un long passé de positionnement de compétition inter-iles. Si nous voulons avancer dans la confiance et la pleine compréhension des enjeux, il sera nécessaire de poser toutes les questions et de définir avec précision les objectifs visés et en cherchant à mesurer l'intérêt que chaque pays peut espérer trouver dans cette politique collaborative.

C'est la raison pour laquelle nous proposons à votre considération l'approbation de la conduite d'une étude très large susceptible de servir de base au renforcement de

la stratégie de coopération touristique de l'Indianocéanie autour du concept « Iles Vanille ». Cette étude prévoit de définir les axes suivants :

1. La fiabilisation de l'offre touristique et l'attractivité compétitive de la région.
2. La visibilité optimisée à destination de marchés prioritaires.
3. L'accessibilité à la région et une circulation inter régionale facilitée entre les îles.
4. La promotion collective de la région.

L'étude devra aussi poser la question de la nature des rapports futurs de la *Vanilla Islands Organisation* (VIO) avec la COI et les modalités de leur collaboration. Nous notons avec intérêt que la VIO est en phase de structuration sous le leadership vigoureux du ministre Alain St Ange des Seychelles. Nous avons pris note de son appel de candidatures pour le recrutement de son directeur et d'un chargé de marketing.

Tout cela est de bon augure. La COI n'a pas pour vocation de se substituer aux Etats, et elle ne voudrait aucunement dupliquer les actions, elle vient en complémentarité. Nous attendons donc de cette conférence des ministres la validation des termes de référence proposés et l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en place de cette stratégie régionale de coopération renforcée.

Je vous souhaite de bonnes et fructueuses délibérations. Le Secrétariat général de la COI sera extrêmement attentif à vos réflexions et à vos délibérations, en attendant de vous retrouver à la conférence qui fera suite à vos travaux organisée par la COI sur l'accès aérien, au début de l'année prochaine à Maurice.

Je vous remercie de votre attention.

